

Membres élus ayant voté :

Magali Batty, Sandrine Ballester, Lucie Bouvet, Stacy Callahan, Jean-Luc Bret-Dibat, Nicole Cantisano, Hubert Delenne, Patricia Dejumne, Laure-Anna Guerini, Caudine Mélan, Maria Teresa Munoz-Sastre, Natalène Séjourné

Membres invités au Conseil, en copie du vote électronique : Jeanne Kruck (directrice adjointe du Département), Karine Oger (secrétaire de Département)

Objet du vote électronique :

Demande de congé pour projet pédagogique (CPP) déposée par Nicole Cantisano : avis et vote



Demande de congé pour projet pédagogique (CPP) déposée par Nicole Cantisano : avis et vote

En AG du 4 avril 2022, Nirole a annoncé son intention de déposer une demande de congé pour projet pédagogique, et donné les éléments-clé qui motivent sa demande : elle porte, avec Florence Sordes, un projet de MOOC *Femmes et santé*. Ce projet pluridisciplinaire est consacré aux inégalités d'accès aux soins selon le sexe et le genre et la promotion de la prise en compte de ces facteurs. Elle précise que le projet bénéficie d'un financement par L'Université Ouvertes des Humanités et que plusieurs collègues du Département ont été sollicités pour participer au projet, et que d'autres collègues du Département seront sollicités par la suite.

La demande du CPP doit être assortie d'un avis du Conseil de Département. La directrice a transmis par voie électronique à l'ensemble des membres du Conseil de Département l'avis qu'elle a rédigé, ainsi que le projet de la candidate et les critères du central concernant les demandes de CPP. Les membres élus sont invités dans un premier temps, à amender, compléter et/ou modifier l'avis et de soumettre ces propositions à tous les membres du Conseil par voie électronique. Dans un deuxième temps, ils sont invités de voter selon les modalités habituelles de vote : NPPV – Abs – CONTRE – POUR

Nicole fait savoir qu'elle ne participera pas au vote concernant sa demande de CPP.

Résultat du vote électronique :

Votants 12	NPPV 1	ABS 0	CONTRE 0	POUR 11
-------------------	---------------	--------------	-----------------	----------------